



## POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Bouvier Gestion a mis en place une politique de rémunération conforme aux dispositions de la directive européenne 2011/61/UE (dite « Directive AIFM ») et aux principes définis dans la directive sur les marchés d'instruments financiers (MIF).

La politique de rémunération des collaborateurs de Bouvier Gestion prévoit un niveau de rémunération fixe en lien avec leur niveau de séniorité, d'expertise et leur expérience professionnelle dans l'activité. La rémunération fixe est définie par la Direction lors de l'embauche. La part variable de la rémunération a pour objet de compléter la part fixe, et est versé sous forme de primes en fonction des résultats de la société. Ces objectifs portent sur des éléments quantitatifs globaux, dans le respect des règles de déontologie de la profession et des procédures internes de maîtrise et de suivi des risques en place au sein de la Société.

Vous pouvez obtenir une information complémentaire sur simple demande écrite auprès de Bouvier Gestion.

### *Intégration du risque de durabilité (art. 5 Règlement « SFDR »)*

L'Union Européenne a publié en décembre 2019 une législation sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers qui est entrée en application le 10 mars 2021. Cette législation exige que les acteurs des marchés financiers et les conseillers financiers incluent dans leur politique de rémunération des informations sur la manière dont ces politiques sont compatibles avec l'intégration « des risques en matière de durabilité ».

A ce stade, la politique de rémunération de Bouvier gestion n'intègre pas les risques en matière de durabilité. Compte tenu de sa taille et des modalités de rémunération du personnel, Bouvier Gestion a invoqué le principe de proportionnalité. En raison de la nature de sa gestion, par ailleurs encadrée par un ensemble contraignant et traçable de règles de gestion, cette dernière est peu sujette à générer des comportements déviants chez ses collaborateurs en termes de prises de risques, en particulier en termes de risques de durabilité.